

LA CONSTRUCTION LYONNAISE

Journal bi-mensuel

ARCHITECTURE — GENIE CIVIL — TRAVAUX PUBLICS



CHRONIQUE MENSUELLE
Amérique et Allemagne. — Un nouveau pont sur le Rhin. — Description de l'ouvrage. — Procédés de montage. — Entrées monumentales. — La Force gardienne de la paix.

Jadis, lorsqu'il était question de travaux d'une importance exceptionnelle, de barrages cyclopéens, de chemins de fer à distances démesurées, de viaducs et de ponts gigantesques, enfin, d'œuvres extraordinaires et grandioses, c'était de l'Amérique que nous venaient ces sujets de surprise et d'étonnement admiratif. Aujourd'hui, l'Allemagne fait une sérieuse concurrence au Nouveau-Monde, qui, du reste, commence à devenir vieux, lui aussi, dans le domaine des grands travaux publics comme dans beaucoup d'autres encore, tels que ceux du commerce, de l'industrie et des transports maritimes, où les Allemands ont acquis une prépondérance mondiale.

Nous en trouvons un remarquable exemple dans la construction du nouveau pont-route à travées articulées qui a été établi dernièrement sur le Rhin, entre Homberg et Ruhrort, dans la Prusse Rhénale. Ces deux cités populeuses sont situées en face l'une de l'autre, sur les deux rives du Rhin, à l'endroit même où la Ruhr, affluent du grand fleuve, vient y mêler ses eaux.

Sur la rive gauche, du côté de Homberg, comme sur la rive droite, où s'élève la ville de Ruhrort, il existe des ports fluviaux, pourvus de vastes bassins accédant au Rhin par des quais et des jetées qui débouchent dans la même région.

Le fleuve, grossi de son affluent, présente, sur ce point, une largeur de plus de 600 mètres, séparant les deux cités, qui n'étaient reliées précédemment que par des bateaux à vapeur dont le service était fort encombré et non exempt de danger, par suite de la navigation intense occasionnée par le trafic des ports situés à proximité.

L'ouvrage métallique à cinq travées qui relie aujourd'hui les deux rives a une longueur totale de 625 m. 80 entre culées et il est construit dans le système des ponts Cantilever. Les travées de ce type constituent, comme on le sait, de véritables fléaux de balance, à bras plus ou moins inégaux, dont les couteaux sont remplacés par des appuis à rotule reposant sur les piles. Ce système a le grand avantage, en rendant les travées indépendantes, d'assurer la libre dilatation des diverses parties de l'ouvrage et de faciliter la construction, en permettant de poursuivre l'avancement des travaux, en porte-à-faux, à partir de chaque point d'appui, au fur et à mesure de la progression du montage.

**

En ce qui concerne le pont de Homberg à Ruhrort, les travées entre piles et culées sont déterminées par les emplacements mêmes des digues, qui ont servi nécessairement de points d'appui aux piles, du moins en ce qui concerne trois d'entre elles, la quatrième s'élevant dans le milieu du lit du Rhin; elles comprennent une travée centrale de 203 m. 40, deux travées symétriques de 121 m. 60 et 128 m. 30, et deux travées de rives, l'une de 88 m. 90 et l'autre de 83 m. 60.

La charpente métallique est composée également de cinq

travées, mais qui, par suite de la nature même du système Cantilever, ne correspondent pas aux intervalles des supports. L'ouvrage se compose, en effet, de deux travées principales qui reposent chacune respectivement sur les couples de piles de droite et de gauche, qu'elles débordent par des porte-à-faux de 16 m. 10 du côté culée et de 34 m. 20 du côté rivière. Ces saillies forment ainsi des sortes de consoles sur lesquelles viennent s'appuyer, par des articulations à rotules, d'une part, les travées de rives, qui se reliait d'ailleurs aux culées par des appareils de dilatation à rouleaux, et, d'autre part, la travée médiane qui repose sur les consoles de 34 m. 20 de portée.

Les piles, élevées sur des caissons foncés à l'air comprimé, sont fondées à des cotes variant de 2 m. 50 à 6 m. 50 au-dessous du zéro de l'échelle du port de Ruhrort; le massif des supports est construit en béton, les parements sont en moellons de grès houiller et les avants-ombs en pierre de taille de basalte ou de granit.

Sur chacune de ces piles qui ont de 5 à 7 mètres de largeur sur 20 à 23 mètres de longueur, s'élèvent des pylones auxquels se rattache toute l'ossature de la charpente métallique. Ces pylones se présentent sous la forme de portiques dont les deux extrêmes ont une hauteur de 11 mètres au-dessus des membrures inférieures, et les deux intermédiaires s'élèvent à 25 mètres. Ces portiques sont recouverts d'une toiture profilée dans le style des pagodes chinoises, et qui est surmontée de deux lanterneaux symétriques pour les portiques d'extrémité et d'un seul lanterneau plus important dans l'axe du pylone pour les grands portiques médians.

Les montants de ces pylones sont distants de 11 m. 30 d'axe en axe et reposent sur les sommiers des piles par des articulations à rotule qui constituent les axes d'oscillation des fléaux du Cantilever, sous l'effet de la chaleur.

L'ensemble de la charpente est formé de deux poutres en treillis, constituées chacune par des membrures inférieures droites et des membrures supérieures polygonales reliées entre elles par des montants en treillis obliques et verticaux, constituant des panneaux en N. La hauteur maximum de ces poutres est de 14 m. 24 dans l'axe de la travée médiane.

Le contreventement inférieur est composé de fers diagonaux croisés qui relient les membrures sous la chaussée, d'un bout à l'autre du pont; mais le contreventement des membrures supérieures n'existe que sur les trois travées intermédiaires et non sur les travées de rives dont les poutres ont une hauteur beaucoup moindre.

La chaussée, de 9 m. 50 de largeur, est supportée par des poutrelles à âme pleine, dont la hauteur varie de 1 m. 25 à 1 m. 30, et qui sont assemblées sur les membrures inférieures des poutres de rives. Les trottoirs en encorbellement sont portés par des consoles fixées également sur la tôle extérieure des membrures; leur largeur est de 2 m. 50. Cette dimension est augmentée au droit des pylones, où la largeur totale du tablier est portée à 19 m. 20, alors que la longueur normale de l'ouvrage n'est partout ailleurs que de 16 m. 20 entre garde-corps, de manière à obvier à l'obstruction causée par les pilastres des portiques.

**

Le montage de l'ouvrage, qui a été effectué avec une rapidité remarquable, puisqu'il a duré moins de deux ans, présente des particularités très intéressantes, d'autant plus que les difficultés étaient augmentées par suite des exigences de la navigation, qui firent imposer aux constructeurs l'obliga-

tion de conserver deux passes navigables de 50 mètres de largeur entre les deux piles médianes et de n'établir aucun échafaudage dans la travée correspondant à l'emplacement du port de Ruhrort, afin de ne pas en obstruer l'entrée.

Le problème fut résolu de la manière la plus satisfaisante, en opérant comme suit. Le montage fut commencé du côté de Homberg, où l'on était libre d'utiliser des échafaudages pour la construction des deux premières travées. La travée médiane ayant une longueur de 13 mètres entre piles, on put établir, au milieu de cet intervalle, une triple palée en charpente qui laissait de chaque côté une passe libre pour la navigation de 80 mètres environ.

Entre la deuxième pile supportant le premier grand pylône et cet échafaudage, on poursuivit le montage en porte-à-faux au moyen d'une grue roulante en charpente de fer pesant 57 tonnes. Cette grue, en forme de portique, était formée de deux panneaux de 9 mètres de largeur, de 32 m. 90 de hauteur et de 3 m. 50 d'épaisseur chacun, reliés à la partie supérieure par des poutres en treillis; elle supportait une plateforme débordant en avant par un porte-à-faux de 10 m. 50, constitué par une console de même saillie et permettant au treuil électrique monté sur chariot de prendre les pièces de métal amenées sur le dernier panneau monté et de les diriger sur l'emplacement du nouveau panneau en cours de montage.

On atteignit ainsi la palée intermédiaire, ce qui permit, en partant de cet appui, d'avancer de nouveau en porte-à-faux, par une volée de 75 mètres de longueur, jusqu'à un second échafaudage disposé à 34 m. 50 en avant de la troisième pile.

A ce moment, on avait déjà construit sur échafaudages la travée de rive du côté de Ruhrort, en la prolongeant au delà de la quatrième pile, vers le fleuve, par une amorce de 31 m. 80. Il ne restait donc plus, pour terminer l'ouvrage, qu'à franchir l'intervalle de la troisième pile jusqu'à cette amorce, au-dessus de l'entrée du port de Ruhrort, ce qui fut fait, sans aucune obstruction, en employant le même procédé d'avancement en porte-à-faux, par une volée de 96 m. 50 de longueur.

**

Telle est la description de ce bel ouvrage, aussi remarquable par les procédés de construction utilisés que par ses proportions grandioses et la hardiesse de ses travées, dont la plus grande, de 203 mètres d'ouverture, n'est guère dépassée en France que par le viaduc de Viaur, qui atteint la portée de 220 mètres.

Le côté architectural n'a pas non plus été négligé. Outre les pylones en portique qui couronnent chaque pile et dont les toitures, courbes et surmontées de lanterneaux se superposent en se profilant sur le ciel d'une manière fort heureuse, les têtes de pont sont ornées de constructions en maçonnerie, relativement importantes, dans le style caractéristique de l'architecture allemande.

Du côté de Homberg, on a construit deux pavillons symétriques, en forme de tour carrée, surmontés de toits en flèche, et ces pavillons, placés à 10 mètres en avant de chaque côté de la tête de pont, sont reliés à l'ouvrage par deux galeries rectilignes couvertes, à colonnes. Du côté de Ruhrort, l'entrée du pont est dotée de constructions plus importantes, flanquées de véritables donjons d'un caractère moyennageux. Ces bâtiments, établis encore en avant de l'entrée et à 25 mètres de part et d'autre de l'axe du pont, sont reliés par deux galeries courbes à colonnades en quart de cercle, à deux pavillons plus réduits élevés aux deux angles de la culée. Deux rampes en courbe symétrique permettent d'accéder à cette entrée monumentale.

La construction du pont de Homberg et Ruhrort, commencée en août 1904, a été achevée en mai 1907. Les dépenses de premier établissement se sont élevées à 5.460.000 francs, dont 2.223.000 pour la charpente métallique, 1.587.000 pour les maçonneries et fondations, 1.140.000 pour les voies d'accès,

y compris un pont métallique sur le bassin du port de Homberg, et 500.000 francs pour travaux divers.

Cet ouvrage de si grande importance, établi pour desservir deux cités relativement secondaires, est un nouvel exemple des sacrifices que ne craignent pas de faire les Administrations allemandes pour l'exécution des grands travaux publics qui doivent favoriser le développement et la prospérité de leur pays. C'est toujours par millions que se comptent les dépenses engagées dans l'exécution de pareils travaux, soit qu'il s'agisse de ports, de chemins de fer ou de canaux; la nouvelle gare de Dresde a coûté plus de 100 millions. C'est aussi des centaines de millions qui ont été absorbés dans les aménagements des ports de Hambourg, où l'industrie allemande a créé la flotte transatlantique la plus belle et la plus puissante du monde.

Malheureusement, tout cela est fait un peu de nos dépouilles. Ne récriminons pas, car on a toujours mauvaise grâce à le faire, mais tâchons de rester forts pour pouvoir travailler, nous aussi, dans la sécurité de la paix, à la grandeur et à la prospérité de notre pays.

DARYMON.

LA NOUVELLE GARE DES BROTEAUX

Autant il était curieux de suivre les diverses phases du développement de cette vaste construction, comme nous l'avons fait plusieurs fois, autant il est intéressant de considérer l'ensemble aux premiers jours du fonctionnement. Certaines parties du programme restent à exécuter: décoration de la salle des Pas-Perdus, aménagement du buffet et des salles d'attente; mais l'essentiel a été ponctuellement achevé pour l'inauguration. C'est un fait; Lyon possède une superbe gare à étages. Quant aux abords, il convient qu'on les fasse dignes de sa façade et de son importance. Cela s'impose de soi; rien ne résistera au progrès que l'opinion publique, mise en goût, veut obtenir.

**

A l'intérieur, toutes les promesses du progrès industriel se trouvent réalisées. Redire la hardiesse des colonnes de fer supportant les vaisseaux du hall, qui a 25 mètres de hauteur, d'une portée de 34 mètres, s'étendent sur une longueur de 180 mètres; cela traduit le grandiose impressionnant, mais ce n'est pas assez pour dégager le confort, l'élégance, la richesse. Dans les gracieusetés du dôme en fer, voligeages peints en vert pâle alternent avec le verre armé de la Compagnie de Saint-Gobain, de façon que la lumière coule à flots sous les arcs gigantesques, tandis que, par le lanterneau, la fumée des locomotives se dissipe.

Le verre armé! Je ne dirai pas que là se manifeste sa première application. En effet, on l'a vu déjà aux gares de Modane et de Bellegarde. Cependant, là, il est posé depuis longtemps, les travaux ayant duré quelques années. C'est précisément parce qu'il apportait entière sécurité et complète satisfaction que son emploi a été adopté ailleurs et qu'il se généralisera. Dans un précédent article, je signalais cette victoire manufacturière, je ne peux me dispenser d'en apprécier à cette heure les précieux avantages. Le verre armé se fendille, mais ne se brise pas sous l'influence d'un choc. Maintes expériences l'ont prouvé, les unes dues au hasard, les autres renouvelées en différents sens. Par suite, aucun danger pour la circulation. Ainsi donc, grâce à l'armature, la substance translucide, naguère d'une fragilité proverbiale, devient, sous une faible épaisseur, incassable; quand bien même un accident surviendrait, aucune suite fâcheuse n'en résulte, les mailles retenant les débris et s'opposant à leur chute.

La découverte de la Compagnie de Saint-Gobain fut féconde en résultats. Après le produit léger des toitures, voici les lourdes dalles lumineuses pour les planchers. D'une épaisseur de 4 centimètres, la *dalle armée*, se posant sur un châssis en fer, laisse passer la lumière du jour dans les sous-sols. C'est ainsi que les passages souterrains d'entrée et de sortie des voyageurs, ceux pour le transport des bagages, les salles de consigne et différents services de la gare des Brotteaux sont éclairés par une lumière légèrement verdâtre, mais largement suffisante ; lumière naturelle, préférable, à tous les points de vue, à la lumière artificielle, quelque perfectionnée qu'elle soit.

Nous avons eu l'occasion de parler des escaliers en verre à propos des hôtels de la Société Lyonnaise et du Crédit Lyonnais ; voici un exemple de trottoirs en verre, de toitures en verre, important par la quantité : 1.000 mètres carrés de dalles d'un poids de 100.000 kilogrammes, et 9.000 mètres carrés de verre dans les toitures, y compris le quai des messageries ! Cela dénote la part de plus en plus grande prise par le verre dans la construction. A signaler encore le *verre imprimé armé* des guichets de distribution des billets : une application très pratique d'un vitrage qui, offrant une résistance suffisante aux tentatives d'effraction, supprime du même coup les grillages de sûreté et tous les désagréments que ceux-ci comportent. Ainsi, on sera persuadé que le verre se prête merveilleusement à toutes nos exigences, à nos besoins les plus variés, et que, tour à tour léger et lourd, fragile et résistant, transparent ou non, toujours translucide, se protégeant lui-même selon les cas, il est une ressource inépuisable pour les constructeurs ayant souci de l'hygiène, du bien-être et de l'ornementation de nos demeures.

**

Actuellement, quelques maisons ayant été démolies, de la rue Bugeaud le regard se porte librement sur la façade de la nouvelle gare, et est attiré par la splendide ordonnance. A mesure qu'on approche, les détails apparaissent avec plus de netteté ; alors, c'est un charme prenant. En dessous de l'horloge, le long de l'entrée aux baies immenses, attireuses de foule, court une frise d'écussons de villes sculptés dans la pierre blanche par l'ornemaniste, M. Masson. Adossé à la barrière provisoire qui limite la place, de façon à avoir le recul nécessaire, on se plaît à considérer têtes de lions en pinacles, marquise vitrée se continuant en courbes élégantes jusqu'à l'extrémité des deux ailes, enfin, divers motifs qui constituent la véritable œuvre d'art. Parmi ceux-ci, rien de plus séduisant que les panneaux de mosaïque artistique de la maison Bertin, Bouché et Cie ; leur couleur éclate joyeusement sur le blanc, comme il triomphera plus tard du gris, ce gris terne qu'avait en horreur Ch. Garnier, l'architecte de l'Opéra. Les inscriptions en émaux de Venise, au-dessus des portes au ton vert, s'adouciissant en hauteur, sont enjolivées par rinceaux et volutes d'un style Renaissance modernisé, d'une polychromie des plus agréables.

D'autre part, les commodités pour les voyageurs ont été recherchées avec beaucoup de soin. Au niveau des voies, sous le hall décoré par des moulures de staff dues à M. Masson, aussi bien qu'au rez-de-chaussée du bâtiment de service, se trouvent de luxueux water-closets. Ceux attenants au buffet ne sont pas encore exécutés. Mais ce qui existe dépasse ce qui s'est fait de mieux jusqu'ici dans notre région. Un revêtement, non innové, mais essayé par la Compagnie en divers lieux, et qu'elle n'a pas hésité à adopter encore cette fois, revêtement pas assez connu à Lyon, bien que la clinique du Dr Chavanné le possède ; c'est le « Civer », breveté avec un procédé d'adhérence offrant toute garantie de solidité, dont la maison Bertin, Bouché et Cie est concessionnaire. Les appareils sanitaires sont de MM. Délogé frères.

Quel est ce nouveau produit dénommé « civer » ? Je serais très embarrassé d'en donner la constitution. Au premier

abord, je le prenais pour une faïence de choix supérieur. Qu'on veuille bien me pardonner une légère indiscretion ! Je me suis procuré un échantillon auprès d'un ouvrier, car j'étais fort intrigué. Eh bien ! ce me semble être un silicate particulier d'un blanc laiteux sous sa forme naturelle. A surface polie comme le verre, inattaquable comme lui par les acides, il se découpe au diamant très facilement. Cela permet d'obtenir des arrangements variés, d'un dessin artistique rehaussé par diverses teintes : vert foncé, céladon, bleu clair, turquoise, brun noir, biscuit, violet, etc.

D'une épaisseur assez faible, grâce aux aspérités qui munissent l'une des surfaces, il s'applique au mur sans s'en détacher à jamais ; de plus, il offre une parfaite résistance. En un mot, c'est le revêtement idéal, qui ajoute aux qualités de l'émail et de la faïence de multiples avantages. Voyez le soubassement au ton d'ivoire encadré de bordure bleue ou céladon, voyez la cimaise au ton biscuit se continuant en carreaux blanc de neige ; les angles tant intérieurs qu'extérieurs, en arrondis blancs et de couleur, achèvent l'ensemble d'un si bel aspect.

Dans les passages souterrains, le revêtement est en carreaux de faïence biseautés d'un fond blanc, dans lequel s'intercalent, disposés en dentelle, des carreaux de ton ivoire léger. Des bordures à listels encadrent ces panneaux ; au-dessus, règne une superbe frise en émaux grand feu d'une riche décoration. A chaque trottoir, la montée d'escalier contient, insérée dans ces panneaux se prolongeant, une plaque indicatrice en mosaïque artistique.

A l'usage du personnel fixe et ambulant, hommes d'équipe, chefs de train, mécaniciens, etc., se trouvent, dans les locaux de service ou dans les dépendances de la rotonde des machines, dortoirs, réfectoires, salles de bain, lavabos, water-closets, entièrement garnis de faïence avec angles et gorges arrondis assurant une hygiène parfaite.

Tout cela étudié, préparé par MM. d'Arbaud, architecte inspecteur principal ; Rascol, ingénieur en chef ; Geoffroy, chef de section, et Salva, sous-chef, a été confié, pour l'exécution, aux soins de la maison Bertin, Bouché et Cie, de notre ville, dont l'expérience est depuis longtemps acquise dans ces sortes de travaux.

**

D'autres spécialistes, d'une excellente réputation justifiée par d'importants travaux, ont collaboré à cette gare lyonnaise. Six monte-charges hydro-électriques, d'une puissance de 850 kilogrammes, s'échelonnent depuis la réception des bagages jusqu'au trottoir le plus éloigné à travers le sous-sol ventilé naturellement à l'aide d'ouvertures ménagées en dessous des bancs à double place du hall ; ils ont été installés par MM. Liogier d'Ardhuy et Bally, représentant dans notre région la maison Edoux, la maison créatrice des appareils élévatoires, de ces auxiliaires précieux de l'industrie, du commerce et de la construction modernes. N'est-ce pas à l'Exposition universelle de 1867 que le premier ascenseur fut mis en marche par M. Edoux ? Depuis cette date, que de perfectionnements apportés ! Plus heureux que la plupart des inventeurs, M. Edoux contribua à étendre le champ d'action de sa découverte, captant avec succès les forces motrices — incompressibilité des liquides, énergie électrique, compression de l'air — à mesure qu'elles naissaient de l'effort du génie humain. Mais il nous suffit, en cette occurrence, de constater que le monte-charges, tant comme solidité que comme sécurité, soit au point de vue de la fabrication perfectionnée et de la manœuvre facilitée, soit encore en considération de l'obéissance passive à la main même la moins expérimentée, est le levier herculéen et docile qui aurait enthousiasmé Pascal et les grands savants des âges passés. Petit à petit notre admiration s'émousse ; elle va s'amoin-drissant à chaque étape glorieuse du Progrès en marche.

Ce qui a été réalisé à l'Hôtel Terminus par la maison Edoux, il y a trois ans, lui a facilité cette organisation mo-

dèle que nous désirerions décrire plus longuement. La station centrale est moins compliquée ici que là, par suite de l'absence d'ascenseurs ; pourtant ce sont les mêmes pompes actionnées par des dynamos mises en mouvement ou au repos automatiquement, avec un luxe d'appareils tel que tout danger est conjuré et devient rigoureusement impossible. Cela il importait, avant tout, de le mettre en valeur ; c'est aussi la condition exigée impérieusement par la Compagnie P.-L.-M., d'autant plus difficile que les fournisseurs apportent plus d'empressement à la servir. Il en résulte des progrès pour l'avenir, un enrichissement du domaine industriel, une documentation précieuse sur la science de notre époque !

A. TUOTIOP.

UN ÉTABLISSEMENT DE BAINS MODERNE AUX BROTEAUX

En toute saison, pouvoir se livrer au plaisir de la natation, c'est chose faite à Lyon. Inauguré le 2 février dernier, l'établissement de M. Delange, boulevard Pommerol, apporte toute satisfaction aux amateurs de cet exercice, comme il procure le moyen de multiplier les fêtes si courues de joutes.

Non d'un luxe tapageur, mais d'un heureux confortable, la nouvelle bêche lyonnaise mérite d'être signalée. Si l'originalité est contestable, au moins s'imposent son utilité et, d'autre part, les perfectionnements apportés aux anciens bains flottant sur le Rhône. Hauteur de 13 mètres du hall, dimensions géantes, construction solide, galerie en ciment armé à l'usage des spectateurs, chauffage à vapeur et une certaine préoccupation d'art sous des apparences de simplicité élégante ; tout vous met à l'aise et vous procure une agréable impression. A l'abri du vent, de la pluie, du soleil, du froid, le baigneur jouit de toutes les commodités désirables. Salle de douche, appelée salle de propreté, où chacun doit passer en sortant de la cabine, chambre chaude, buffet, salle de gymnastique, water-closets spacieux : voilà ce qu'on trouve sur les bords de la piscine. Et cette piscine, longue de 50 mètres, large de 15 mètres, bordée de carreaux rouges et blancs en ciment, dont le fond, incliné selon une pente soigneusement calculée, est constitué par un radier en ciment de 30 centimètres d'épaisseur, comme elle est tentante par la limpidité de son eau constamment entretenue à 22 degrés ! Ici, des tremplins pour les plongeurs, puis, la profondeur allant insensiblement de 3 mètres à 1 mètre, les nageurs se livrent à leurs ébats dans un large espace ; enfin, à l'extrémité où l'on a pied, ce sont les premiers essais, les timidités de ceux qui apprennent à nager.

Nul courant fâcheux, pas de vagues gênantes ; cependant, l'eau se renouvelle d'une façon continue. Quel luxe de précautions, soit pour amener l'eau des puits à une température convenable, soit pour élever cette température ou l'entretenir, soit encore pour le déversement à l'égout en tout temps et lorsqu'il s'agit de vider complètement ! En dix heures, le bassin est vidé et rempli à nouveau. Qu'il suffise de dire, sans entrer dans le détail, que, par des mécanismes ingénieux, l'eau portée à la température du bain reste toujours propre ; c'est un résultat qu'il importait d'obtenir, malgré l'énorme quantité d'eau à mettre en mouvement. L'installation exigeait, en raison de ses difficultés, des études autant variées que nombreuses ; l'architecte, M. Fournier, s'est acquitté au mieux de sa tâche.

Il fallait, en outre, atteindre le but le plus économiquement possible, parce que, le terrain étant loué aux Hospices pour une durée de dix-sept années, on ne pouvait évidemment élever un édifice durable. Ainsi, donc, on n'a pas bâti pour l'éternité, et il n'est pas mérité, en cette occasion, le reproche que les Américains adressent aux Européens. M. Fraser, dans *l'Amérique au travail*, rapporte que les

Américains, qui bâtissent pour dix ans, se moquent des gens assez présomptueux pour prévoir quels seront les besoins de leurs concitoyens dans dix ou douze ans. Pour une fois, tout au moins, la moquerie ne porte pas !

Est-ce à dire, pour cela, que la construction laisse à désirer ? Nullement. Le béton et le mâchefer, matériaux bon marché, ont été uniquement employés, et on a eu le soin de les habiller artistiquement. Quant au ciment armé, c'est le système Coularon que l'architecte a adopté, pour la raison que, dans des travaux antérieurs, notamment dans des fabriques de tulles des Charpennes, ce système lui a toujours donné pleine satisfaction. Néanmoins, l'eau se trouvant en abondance en sous-sol, puisque l'emplacement choisi est une ancienne lône comblée, des puits, des égouts, des fondations avec empattements résistants étaient à construire, une masse considérable de terre à remuer. Rien ne rappelle l'effort de l'entrepreneur, M. Pichon, les obstacles surmontés, quand on pénètre dans l'établissement clair, aéré et ventilé.

Somme toute, l'œuvre plaît, attire et retient ; c'est le Therme moderne innové, le Palais de la Natation, aussi utile et agréable, certes, que le Palais de Glace.

A. TUOTIOP.

LES MAITRES DES ŒUVRES¹

Pour tout conférencier la difficulté est de trouver un sujet, et un sujet de circonstance. J'étais donc assez embarrassé, lorsque, en relisant les travaux de mes prédécesseurs à cette tribune, MM. Lang et Rogniat qui, tous deux, vous entretinrent des corporations de France, l'idée me vint que, puisque vous aviez entendu avec plaisir parler des ouvriers, il ne vous serait peut-être pas désagréable, aujourd'hui, d'entendre parler des patrons... — Je vous parlerai donc des *maîtres des œuvres*.

En prenant cette étude à l'époque romane pour la conduire, à travers le moyen âge, jusqu'à la Renaissance, je m'efforcerai de dégager la physionomie de nos grands ancêtres, de montrer comment ils se sont formés et dans quel milieu ils se sont développés, pendant cette période, presque fabuleuse de notre histoire, où le génie de notre race s'est déjà affirmé par tant de chefs-d'œuvre.

La chronique nous rapporte que Charlemagne, après avoir réuni sous son sceptre les peuples francs, gaulois, germains et lombards, vint à Rome pour demander l'investiture de l'empire d'Occident. En voulant renouer la tradition de la civilisation antique, son génie avait compris que les lois et la force matérielle resteraient impuissantes à organiser des populations ignorantes s'il ne commençait à les éclairer. Aussi pensa-t-il opposer les lettres et les arts à la barbarie.

En même temps qu'il facilitait l'exode, vers le Nord, des moines célèbres du mont Cassin, il nouait des relations avec le calife de Syrie et faisait un traité d'alliance avec les Maures d'Espagne, qui étaient très avancés dans les sciences mathématiques et la pratique des arts.

Ses alliés de Syrie et d'Espagne lui fournirent des professeurs de géométrie et de dessin, comme les Bénédictins lui avaient fourni des grammairiens et des lettrés. Ainsi se formèrent les premières Universités pour l'enseignement des *Arts libéraux*. Ces semences exotiques jetées en Occident, parmi des populations qui avaient leur génie propre, devaient produire un art qui n'était ni l'art romain ni l'art d'Orient mais qui, participant de l'un et de l'autre, allait être l'art roman.

C'est particulièrement dans les provinces voisines de l'Empire et dans celles où Charlemagne faisait des séjours pro-

¹ Conférence faite à la Distribution solennelle des Récompenses de la Société Académique d'architecture, par M. AUGUSTIN CHOMEL, le 15 décembre 1907.

longés que l'influence orientale se fait sentir : sur le Rhin, dans le Languedoc, le long des Pyrénées.

Dans quelles conditions travaillaient ces maîtres géomètres, peintres, mosaïstes, émailleurs ? Nous ne pouvons rien affirmer, mais il est probable qu'après la fermeture des Universités créées par Charlemagne, pour échapper à l'isolement et à l'insécurité du pays, ces maîtres étrangers se réfugièrent autour des monastères et y vécurent jusqu'à leur mort, laissant à des clercs les secrets de leur art.

Cette version est d'autant plus vraisemblable qu'après la chute de l'Empire d'Occident la tradition orientale se limite à la décoration des tissus et des objets d'orfèvrerie fabriqués dans les cloîtres.

A ce moment, le grand effort vers la civilisation dont nous venons de parler semble épuisé. Les germes de la féodalité, qui existaient dans l'esprit des Francs, se font jour. Le faisceau national, si péniblement lié, se brise. Chacun reprend son allure naturelle. L'art de l'architecture se fractionne et se confine dans les cloîtres. C'est alors que nous voyons l'ordre de Saint-Benoît poursuivre sa tâche civilisatrice et, par des voies qui lui sont personnelles, préparer l'unité du pays.

Il entrait dans la règle des Bénédictins de défricher les terres, d'assainir les marais, d'émonder les forêts, d'ouvrir des routes et de jeter des ponts sur les rivières. Or, il advint que, partout où se créait un monastère, régnait bientôt une atmosphère de bien-être.

Autour des couvents, venaient se grouper tous les isolés, les malchanceux et les déshérités. A ces pauvres gens des campagnes, dégradés par de longues années de misère, sans cesse pillés, dispersés ou vendus par des maîtres toujours changeants et toujours plus cruels, l'institut monastique apportait un refuge. En même temps que les paysans mettaient leur faiblesse sous la protection des moines, ils leur confiaient leurs enfants à instruire et apprenaient eux-mêmes à mieux cultiver la terre. Ainsi se réveilla l'esprit de famille et se groupèrent les premiers éléments de civilisation.

Sous les derniers Carolingiens, les établissements religieux tenaient la tête de l'enseignement, de l'agriculture, des sciences et des arts. Seuls, ils présentaient des conditions de vie régulières et stables. C'était de leur sein que sortaient tous les hommes appelés à jouer un rôle en dehors de la carrière des armes. On ne saisira bien l'immense influence de l'Ordre que lorsqu'on saura que, vers l'an 1000, il comprenait dans le monde chrétien plus de 15.000 monastères et avait déjà donné à l'Eglise 7.000 évêques et 24 papes ! Mais, à la longue, cet essor prodigieux avait été la cause de bien des abus. Le caractère de l'institution était altéré. La règle de saint Benoît, fort relâchée, réclamait une réforme. Des hommes de génie la lui apportèrent, et c'est à cette heure décisive que nous voyons s'élever la célèbre abbaye de Cluny qui, sous la puissante impulsion de saint Odon d'abord, de saint Hugues ensuite, devait essaimer en une multitude de fondations célèbres, telles que Cîteaux, Clairvaux et tant d'autres, et devenir le centre d'une véritable renaissance politique, intellectuelle et artistique.

Il faut voir, en effet, dans l'immense importance de Cluny au XI^e siècle, un mouvement national, un commencement d'ordre et de raison après la permanence des guerres civiles. Saint Hugues participe à toutes les grandes affaires du pays, comme le feront, plus tard, l'abbé Suger et saint Bernard, tantôt comme arbitre des princes, tantôt comme leur conseiller et leur ambassadeur. De son temps, Cluny est un véritable royaume. Sa domination s'étend sur 314 monastères français. C'est un prince au temporel qui ne dépend que du pape, et qui bat monnaie, sur le territoire de Cluny, comme le roi de France à Paris.

Ce centre de civilisation qui brilla d'un si vif éclat aux XI^e et XII^e siècles eut sur notre pays une influence considérable, en provoquant un courant irrésistible en faveur de

la vie religieuse régulière. C'était à l'abri du cloître que les esprits d'élite venaient trouver un asile assuré et tranquille, une existence intellectuelle. C'était la tête du pays qui se précipitait, avec passion, dans cette voie, comme la seule qui pût conduire, non seulement à la méditation, mais encore au développement de l'esprit et ouvrir un vaste champ à l'activité de l'intelligence.

Dans ces conditions, il n'est pas téméraire de penser que Cluny dut fournir à l'Europe occidentale des architectes, des artistes et des artisans, comme il lui fournissait des clercs, des maîtres pour les écoles, des réformateurs et des savants.

Quand il s'agit d'étudier l'architecture de notre pays et d'en suivre la trame jusqu'à nos jours, c'est vers l'œuvre clunysienne qu'il faut se tourner. De ce foyer d'art intense est née notre architecture nationale, celle qui devait recevoir son épanouissement complet au XIII^e siècle, avec nos grandes cathédrales. La construction, en 1089, de l'immense église de Cluny, nous donnera le nom du premier architecte connu : du moine Gauson.

Il faut croire que si, jusqu'à cette époque, l'anonymat des maîtres des œuvres a été si bien conservé, c'est qu'il était de règle, dans les monastères, de confier la direction des travaux à des clercs qui ne tiraient aucune vanité de leurs fonctions et mettaient tout leur zèle à interpréter, suivant les données de la tradition, les plans élaborés en Conseil du Chapitre, plans qui ne pouvaient guère varier, puisque les statuts de l'Ordre en prévoyaient la disposition.

Il existe, dans les archives du monastère de Saint-Gall, un plan, précieusement conservé, daté de 820, attribué au moine Eginhard, qui donne le schéma de l'ordonnance universellement adoptée dans l'Ordre de Saint-Benoît, et que nous retrouvons fidèlement reproduite pendant trois siècles. Les détails ont changé à mesure que le constructeur devenait plus sûr de son art, mais le dispositif reste le même.

Ces monastères, destinés à recevoir un grand nombre de clercs et de laïcs, étaient entourés de murs, comme de véritables cités, et toujours assis dans la courbe d'une rivière, non seulement par mesure de défense, mais encore pour faciliter l'exploitation des fabriques et des ateliers. C'est qu'en effet, dans l'enceinte ouverte au public, se trouvaient des écoles, des infirmeries, des lavoirs, des usines et de nombreux logements ouvriers.

Les abbés, s'inspirant des habitudes gallo-romaines, avaient constitué, parmi les frères convers, des équipes d'artisans, de véritables corporations de maçons, de charpentiers, de tailleurs de pierre et de pontifes qui, sous la conduite des clercs, véritables maîtres des œuvres, se portaient rapidement là où étaient réclamés leurs services, tant pour les travaux civils que religieux. Il faut attribuer à cet esprit de discipline, à ce constant entraînement, la rapidité avec laquelle furent édifiées, aux XI^e et XII^e siècles, les innombrables constructions bénédictines.

La réputation des ouvriers de Cluny dut s'étendre au loin, car nous retrouvons la trace de leur passage en Espagne, en Suède, en Pouille et en Sicile. Mais, pour ne parler que des œuvres les plus célèbres en France, nous nous bornerons à citer, à côté de l'immense église de Cluny, la plus grande de la chrétienté, avec son narthex, son double transept et ses cinq clochers, celles d'Autun, de Vézelay, de Beaune, de la Charité-sur-Loire, de Semur-en-Brionnais, etc., qui marquèrent l'apogée de l'art roman.

Après le chaos du moyen âge, on ne peut songer sans émotion à ces hommes modestes, dont l'histoire n'a pas même retenu les noms, et qui, dans le silence du cloître, s'emparèrent de l'art le plus abstrait, et aussi le plus utile, puisque chacun doit y recourir, en poussèrent le développement jusqu'aux limites de la science, découvrirent les principes de la statique, firent prévaloir la raison et l'analyse à la place de la routine, en un mot, préparèrent tout pour cette merveilleuse évolution du XIII^e siècle, dont va bénéficier la société laïque.

Avec le XIII^e siècle, la physionomie morale et politique de notre pays est profondément modifiée par l'affranchissement des communes.

C'est l'esprit laïc qui prédomine.

Le roi de France est assez fort pour être respecté. Il a constitué des bailliages pour recouvrer les impôts et des prévôtés pour assurer la police.

Ce sont les premiers éléments de centralisation d'un grand pays.

La mission temporaire des ordres religieux, appelés à tirer la société de la barbarie, paraît achevée. L'influence acquise par les Bénédictins, dans les affaires de ce monde, s'affaiblit. L'éducation sort de leurs mains. Les bourgs et les villages, qui s'étaient groupés autour de leurs établissements, se sont érigés en communes. Les évêques reprennent leur puissance diocésaine et affirment leur autorité en provoquant ce magnifique mouvement de foi et d'indépendance civique qui se traduit par l'érection des grandes cathédrales. Le pouvoir royal qui favorise les communes, en leur permettant de se gouverner elles-mêmes, encourage aussi ces manifestations d'art.

C'est de l'Île-de-France, c'est-à-dire du domaine royal, que rayonne l'esprit nouveau.

Nous avons vu, par ce qui précède, comment cette renaissance avait été préparée. En groupant les frères convers, pour l'exercice des professions les plus variées, les ordres religieux avaient ouvert la voie aux corporations laïques.

Celles-ci surent attirer à elles ces artisans instruits, laborieux, disciplinés. Grâce à leur concours, elles affirmèrent, dès la première heure, toute leur autorité. Nées en dehors des classes privilégiées, les corporations sont d'autant plus populaires qu'elles marquent une conquête sur la féodalité. Pour faire partie d'une corporation il faut faire un apprentissage, plus ou moins long, mais toujours sévère, à la fin duquel on devient maître. Les maîtres exercent un certain contrôle, les uns sur les autres, pour maintenir le prix de la main-d'œuvre. Il ne s'agit pas encore de libre concurrence, car les marchands ne peuvent résister à la tyrannie des seigneurs qu'en s'unissant étroitement sous le patronage royal.

Ainsi naissent ces corps puissants, avec lesquels il faudra compter.

Les corporations du bâtiment, au XIII^e siècle, sont celles des charpentiers, des maçons, des tailleurs de pierre, des mortelliers, des plâtriers, des peintres et des tailleurs d'image. Quant aux maîtres des œuvres, que nous appelons, aujourd'hui, architectes, ils n'ont jamais été groupés en corporation.

Les données certaines manquent encore sur les moyens en usage pour leur formation, au début du XIII^e siècle. Toutefois, on peut admettre qu'avant la création des grands ateliers d'art de l'Île-de-France, de la Bourgogne, de la Champagne et de la Normandie, la personnalité des maîtres qui devaient acquérir une immense réputation ne s'est pas d'abord dégagée. A cette époque de transition, les premiers maîtres des œuvres laïques, suivant les traditions monacales, ont dû recevoir un enseignement théorique chez des clercs, et faire ensuite un long apprentissage chez des patrons, dans les corporations des maçons et des tailleurs de pierre, recueillant ainsi le double enseignement qui devait en faire des artistes complets.

Un maître du XIII^e siècle poussait très loin ses études de géométrie et pratiquait, personnellement, la stéréotomie. Cette science constituait une partie tellement importante de son bagage que, souvent, il faisait suivre sa signature du mot latin « Latomus », tailleur de pierre.

Lorsqu'il est représenté sur un chapiteau, à la clef d'une voûte ou sur un vitrail, c'est toujours le grand compas à la main. Cet instrument laisse supposer qu'il traçait lui-même ses épures sur l'aire, aussi bien pour gagner du temps que pour s'assurer de leur exactitude. C'est qu'en effet, dans le système ogival, rien ne peut être laissé au hasard. L'esprit

qui commande doit être souverain. Dans ce dédale de piliers, de voûtes, d'archivoltes, de formerets, de doubleaux, de liernes et de tiercerets qui s'élèvent, se coupent et s'entre-croisent au point de nous donner le vertige, tout est prévu à l'avance. Une fois l'œuvre en exécution, toutes les pièces combinées doivent s'emboîter mathématiquement. On frémit à la quantité fantastique d'opérations que demandaient de semblables tracés. Une seule faute pouvait entraîner l'écroulement du prodigieux édifice, merveille d'équilibre.

(A suivre.)

AUGUSTIN CHOMEL.

LE CLOÎTRE DE SAINT-JEAN A LYON

SA SITUATION, SES REMPARTS, SES PORTES, SES TOURS,
SON SYSTÈME DE DÉFENSE¹

— FIN —

LE PETIT CLOÎTRE

Le petit cloître qui existait sous François I^{er} avait été construit au XIV^e siècle à peu près sur le même emplacement que le petit cloître primitif. Il devait avoir à l'origine quatre galeries dont l'une était adossée au mur de la nef, une autre (la seule qui ait subsisté jusqu'à nos jours) accolée à la manécanterie, une troisième à l'est, et la partie opposée à celle longeant l'église qui communiquait au dortoir et au réfectoire.

Lorsqu'au XVI^e siècle Charles de Bourbon fit édifier sa fameuse chapelle, la galerie du cloître adossée à l'église dut disparaître, il ne resta plus alors que trois galeries dont deux furent démolies en 1768 lorsque commencèrent les travaux de la nouvelle manécanterie.

L'architecte Décrennis en fit à cette époque le relevé, le puits central était encore à sa place.

L'entrée de la galerie ouest existe encore aujourd'hui, c'est la porte du chœur d'hiver ou bas-chœur; une autre entrée donnait accès du petit cloître à la cathédrale près la tour Magdeleine; cette entrée était d'ailleurs commune avec la cour de l'archevêché: c'est la porte latérale actuelle.

C'est vers 1766 que les comtes de Lyon entreprirent la reconstruction de leur manécanterie (projetée depuis plus de cent ans), sous la protection de M. Bertin, secrétaire d'Etat, qui en ayant reconnu la nécessité voulut bien la faire approuver par le roi et l'engager à y contribuer en sa qualité de successeur de fondateurs de l'église de Lyon et de premier chanoine.

Les plans en furent proposés au concours et le projet qui fut jugé mériter la préférence reçut aussi l'approbation de l'Académie royale d'architecture.

Ce projet comportait deux bâtiments: l'un pour le séminaire, l'autre pour le Chapitre; l'architecte proposait deux variantes pour la toiture qui devait se terminer soit en mansardes, soit en balustrades; l'Académie conseilla le second mode.

Les travaux furent commencés en 1768 sous la direction de l'architecte Décrennis, et les premières pierres des deux bâtiments posées les 26 et 27 octobre de la même année.

« ... Mgr l'Archevêque de Lyon étant été proposé par le Roi

¹ Extrait de la lecture faite en séance privée à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon.

pour faire la cérémonie au nom de Sa Majesté, et en ayant arrêté le jour avec MM. les Comtes, le Chapitre invita en conséquence les Compagnies de cette ville et autres personnes de distinction pour assister à la cérémonie qui fut annoncée la veille au son de la grosse cloche.

« Le 26 octobre à l'issue de la messe canoniale, les compagnies s'étant rendues à l'église de Saint-Jean, dont les avenues ainsi que l'enceinte du nouveau bâtiment étoient bordées par les différentes troupes de la ville, Mgr l'Archevêque y arriva avec un brillant cortège et fut reçu à la porte de l'église par le Chapitre en corps ayant à sa tête M. le Doien en chappe et en mitre, qui eut l'honneur de haranguer le Prélat représentant Sa Majesté.

« ... Mgr l'Archevêque ayant répondu avec l'éloquence qui lui est naturelle fut conduit au chœur où l'on avait placé un trône pour le Roi, surmonté d'un dais avec les armes de Sa Majesté au-dessous; on y chanta le *Veni Creator*, après lequel on se rendit en procession au nouveau bâtiment.

« Plus de cent maçons ou tailleurs de pierre ornés de cocardes et de rubans marchèrent devant la croix, qui était suivie du clergé de la cathédrale, présidé par M. le Doien; Mgr l'Archevêque venoit après, escorté d'une garde bourgeoise, sous les armes et en riche uniforme, les compagnies en robe de cérémonies fermoient la marche.

« Les deux ailes du nouvel édifice longues de plus de 200 pieds, fermées par une enceinte, étoient ornées de riches tapisseries et de gradins garnis de spectateurs choisis.

« A l'angle de ces deux ailes étoit un second trône élevé de quatre marches, le portrait du Roy étoit placé sous un dais de velours cramoisi à galons et crépines d'or, le marchepied étoit couvert d'une même étoffe.

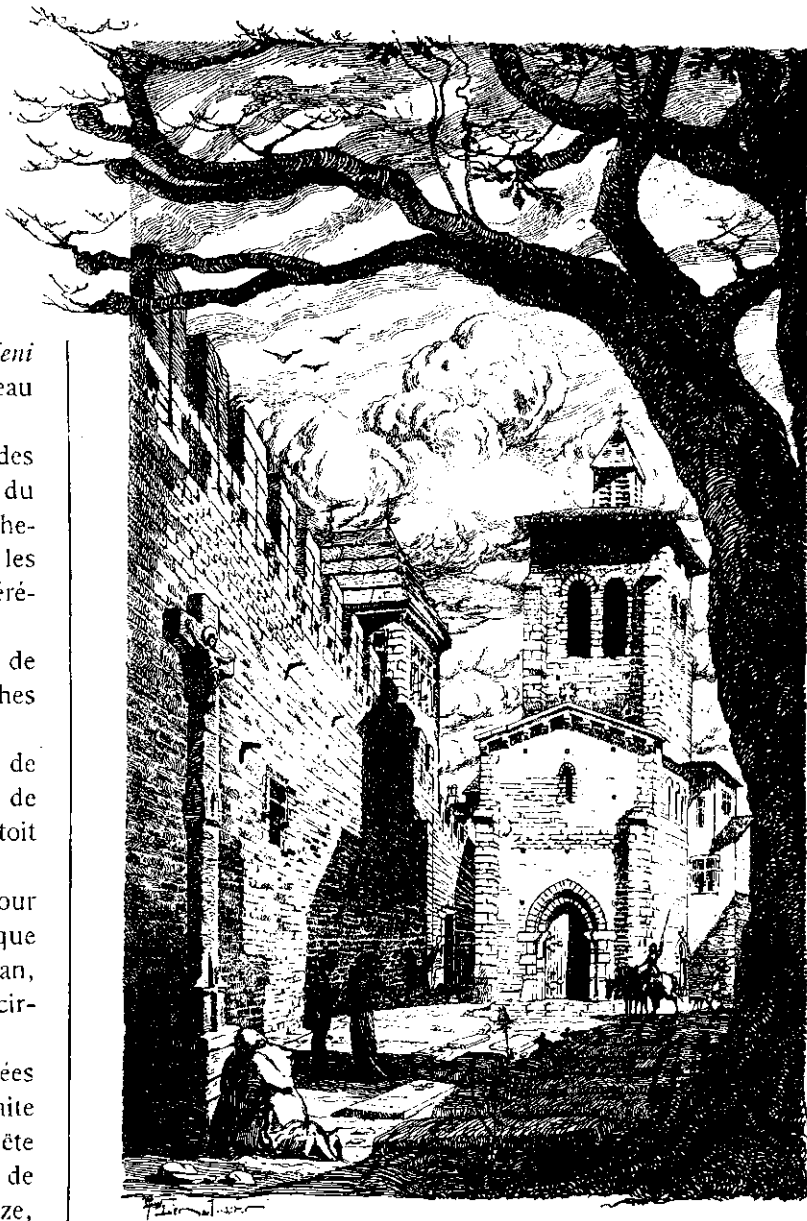
« Aux côtés du trône se trouvoient des bancs tapissés pour les compagnies. Vis-à-vis on avoit élevé une espèce de kiosque sous lequel se placèrent Mesdames les princesses de Carignan, de Lorraine, de Ligne, qui se trouvant à Lion dans cette circonstance voulurent assister à la cérémonie.

« L'Assemblée s'étant rangée, on continua les prières usitées en pareil cas, et, après la bénédiction de la première pierre faite par M. le Doien, Mgr l'Archevêque renferma dans une boîte de plomb toutes les monnoies du tems portant l'effigie de Sa Majesté, avec différentes médailles et une lame de bronze, sur laquelle étoit gravée une inscription et la date 26 mensis Octobris MDCCLXVIII (1768). Cette boîte fut placée par les mains de Mgr l'Archevêque dans une enclave pratiquée à la première pierre de l'angle oriental et méridional. On couvrit tout de suite l'enclave d'une dalle en pierre sur laquelle on avoit gravé cinq croix. Alors les poseurs avancèrent sur des rouleaux une grande pierre taillée pour recouvrir cette première pierre.

« Mgr l'Archevêque prit ensuite des mains de M. Decrenic l'ainé, sur les desseins (*sic*) et sous la conduite duquel se construisoit ce grand édifice, une truelle d'argent, jeta du mortier sur la pierre où est renfermée la boîte, appliqua le plomb et un niveau d'argent; après quoi les poseurs achevèrent l'ouvrage, pendant que l'on chantoit le *Te Deum* et que l'air retentissait du son des cloches, des timbales et des trompettes, du bruit redoublé du canon et des acclamations de Vive le Roi par un peuple immense.

« ... MM. les Comtes de Lion ont voulu consacrer la mémoire de cet événement par une médaille qu'ils ont fait frapper à ce sujet et que M. Jouffroy, comte de Lion, leur député à Paris, a eu l'honneur de présenter à Sa Majesté. »

Il y eut un revers à ces médailles, les crédits prévus furent rapidement dépassés et le Chapitre, mis dans une position



LES REMPARTS DU CLOITRE AU MIDI

SUR LA RUE PISSE TRUYE

Eglise Saint-Pierre le Vieux (XIII^e siècle) hors le cloître. A gauche, les remparts et la tour de l'Archidiaconé près la porte du Coter; au premier plan, cimetière Saint-Pierre-le-Vieux.

Le point de vue est pris à l'extrémité est de la rue Saint-Pierre-le-Vieux actuelle, qui était autrefois le prolongement de la rue Pisse-Truye.

d'autant plus fâcheuse qu'il avait plus que consumé les grandes épargnes qu'il s'était proposé de faire, les architectes par politique, dit le document, ne portant presque jamais la dépense où elle doit aller. Le Chapitre supplia M. Bertin de vouloir bien intervenir auprès du Roi pour obtenir de nouveaux subsides.

Qu'advint-il? Avant ces fâcheux incidents, le Chapitre avait formé le dessein de mettre sur l'une des façades la statue ou le médaillon du Roy pour annoncer à la postérité les bienfaits reçus de Sa Majesté.

Les subsides ne vinrent vraisemblablement pas aussi larges qu'on les désirait ; toujours est-il que ni statue ni médaillon ne furent jamais placés.

Ce manque de ressources fut providentiel, il empêcha que des mains sacrilèges touchassent à cette relique du passé, la vieille manécanterie du XI^e siècle : le projet en comportait, en effet, la démolition, de vulgaires boutiques devant y être substituées.

L'édification de la nouvelle manécanterie avait coûté plus de 612 000 livres.

Ce vaste monument masque presque complètement aujourd'hui la face méridionale de l'antique cathédrale, qui, jadis entourée de modestes maisons laissait admirer les arceaux de ses contreforts, ses pignons variés et les statues des saints parlant encore aux foules des siècles à jamais disparus.

ROGATIEU LE NAIL.

CHRONIQUE SYNDICALE RÉGIONALE

ENTREPRENEURS DU DOUBS

Banquet annuel.

Le banquet annuel de la Chambre syndicale des Entrepreneurs du Doubs a eu lieu le 15 mars, à midi, à l'Hôtel des Bains, sous la présidence de M. Grosjean, sénateur, maire de Besançon.

Cette fête réunissait encore cette année un grand nombre d'entrepreneurs de tout le département, auxquels s'étaient joints bon nombre d'entrepreneurs des départements voisins, les Chambres syndicales de Lyon, Vesoul, Lons-le-Saunier, Dôle, Dijon, Pontarlier, Lure, Morteau, étaient représentées.

Le banquet réunissait 150 convives. A la table d'honneur avaient pris place aux côtés du président, M. Zani, MM. Grosjean, maire de Besançon ; Berlie, président de la Fédération régionale de l'Est et du Sud-Est ; Mairot, ancien président du Tribunal de commerce ; Gaulard, vice-président de la Chambre de commerce ; MM. Bezeau, Blaise et Laurent, ingénieurs des Ponts et Chaussées ; Saint-Ginest, architecte départemental ; Vieille, président de la Société des Architectes du Doubs ; Philippe, avocat-conseil du Syndicat ; Barrey, trésorier de la Société des Architectes ; Brugvin, architecte de la Ville ; les délégués de Lyon, Dôle, Lure, Vesoul, Dijon, Lons-le-Saunier, Pontarlier.

Au champagne, de nombreux discours ont été prononcés par MM. Zani, Grosjean, Berlie, Gaulard, Mairot, Bezeau, Vieille et Philippe ; les représentants des Chambres syndicales des villes voisines ont également prononcé quelques paroles de remerciement. Nous regrettons de ne pouvoir publier, faute de place, tous les discours, qui ont obtenu des applaudissements mérités.

TRAVAUX DE LA RÉGION

PROJETÉS

OU DEVANT FAIRE L'OBJET D'ADJUDICATIONS PUBLIQUES

DOUBS. — Le Service vicinal a présenté au Conseil municipal de *Sarrageois* un projet de construction d'un pont métallique sur le Doubs. Le montant de la dépense est évalué à 5.600 francs. — Le Conseil municipal des *Hôpitaux-Vieux* vient d'accepter les projets présentés par M. Sauterey, architecte à Pontarlier, comprenant : 1^o captage de source, adduction et distribution d'eau potable, 110.000 francs ; 2^o construction d'un réservoir en ciment armé, dont la dé-

pense est évaluée à 10.000 francs ; 3^o construction d'une citerne de 200 mètres cubes, montant : 7.000 francs.

DROME. — La municipalité de *Romans* vient de décider d'apporter des améliorations importantes à l'éclairage de la place de la Gare et des passages à niveau des Etournelles et de la route de Génissieux.

GARD. — Il sera procédé prochainement, à *Saint-Chaptes*, à l'adjudication des travaux d'adduction d'eau potable, montant des travaux, 50.800 francs (architecte, M. Bataille, à Alais), et, à *Rochefort-du-Gard*, à l'adjudication des travaux de réfection d'une partie de la canalisation et construction d'une borne-fontaine, montant 10.000 francs (architecte, M. Bex, à Saze).

HAUTE-SAVOIE. — Le Conseil municipal de *Saint-Julien-en-Genève* a approuvé le projet de construction d'un réseau d'égouts dans l'agglomération urbaine de la commune, d'après le projet de M. Joseph Duval, sous-ingénieur des Ponts et Chaussées ; la dépense prévue est de 90.000 francs. Le système comprend des égouts en ciment avec, à l'extrémité des deux collecteurs, des fosses d'épuration biologique.

ISÈRE. — Le Conseil municipal de *Bourgoin*, revenant sur sa dernière délibération, a adopté l'emplacement de la place Carnot, maisons Maunaix, Brunet et Gauduel, pour la construction de l'Hôtel des Postes, d'après le projet et les indications de M. Berraz, architecte. — Le Conseil municipal de *la Tour-du-Pin* vient d'approuver la construction d'un établissement de bains publics gratuits dont le montant s'élève à 61.000 francs. — Le Conseil municipal d'*Allevard* a donné au maire l'autorisation de réaliser, auprès du Crédit Foncier de France, l'emprunt de 100.000 francs voté par délibération du 5 octobre 1907 pour construction d'école de filles.

LOIRE. — La ville de *Saint-Etienne* étudie les moyens de pourvoir à l'exécution des travaux suivants : élargissement et prolongement de rues ; 800.000 francs, en vue de la construction de fours d'incinération des gadoues et des bâtiments nécessaires ; 48.483 fr. 49, en vue de la construction au lycée de garçons de salles de manipulation pour les cours de physique et de chimie ; 21.184 fr. 84, en vue de la construction d'une infirmerie à l'Orphelinat municipal du Rez.

RHONE. — Le maire de *Grigny* vient d'être avisé que l'autorisation pour la mise en adjudication de l'école mixte des Arboras sera incessamment donnée.

SAONE-ET-LOIRE. — L'*Officiel* publie le décret aux termes duquel sont autorisés les travaux à exécuter pour l'établissement, à *Digoïn*, d'une usine élévatoire permanente destinée à assurer l'alimentation du canal latéral de la Loire, conformément aux dispositions de l'avant-projet des 16 mai-1^{er} juin 1907. La dépense est évaluée à 210.000 francs.

AVIS ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Travaux projetés.

Le Conseil municipal de Lyon a adopté le projet d'améliorations et modifications à exécuter à l'entrepôt des Douanes, consistant en : Modifications et transformations, 72.325 francs ; remplacement de la plaque tournante, 7.000 francs ; voie ferrée et monte-charge électrique, 8.600 francs ; pont-groe, aménagements divers, imprévus, 12.075 francs. Total : 100.000 francs.

Il a également adopté le projet de construction d'urinoirs et de latrines publiques sur divers points de la ville. Ce projet, évalué à 76.340 francs, fera l'objet d'une adjudication publique en trois lots. Il comprendra : 1^{er} lot : Urinoirs lumineux, urinoirs adossés, 28.765 francs. — 2^e lot : Vespas-

siennes et latrines publiques, 10.200 francs. — 3^e lot : Urinoirs en sous-sols, 27.000 francs. — Travaux en régie, 10.375 francs.

Nomination dans les services municipaux.

Par arrêté du 18 avril, M. Jules-Etienne TARDY, conducteur à la Voirie municipale, a été nommé ingénieur-voyer au même service, et M. Barthélemy VERT a été titularisé dans l'emploi d'expéditionnaire qu'il occupe au service municipal d'architecture.

Changement de domicile.

Les magasins, bureaux, ateliers de plomberie, zinguerie et électricité de MM. C. Berlie et Cie sont transférés *quai Saint-Vincent, 56* (angle rue Thimonnier); l'usine reste, comme par le passé, route de Genas, 173, Villeurbanne.

Les grands travaux de Grenoble.

Voici, ensuite de l'emprunt de 5.700.000 francs contracté par la ville de Grenoble, quels travaux seront entrepris; bien que nous en ayons déjà signalé quelques-uns, nous donnons aujourd'hui le programme complet : 1^o Extension du réseau de distribution d'énergie électrique pour l'éclairage et la force motrice, 810.000 francs. — 2^o Aménagement et augmentation de l'école de filles, rue Millet, 290.000 francs. — 3^o Acquisition d'un immeuble, place Saint-Bruno, pour écoles, 370.000 francs. — 4^o Construction de l'Ecole des Arts industriels, 100.000 francs. — 5^o Agrandissement des locaux de la Faculté des Sciences, 200.000 francs. — 6^o Transfert des hôpitaux civil et militaire, 772.000 francs. — 7^o Aménagement du quartier des Halles, ouverture de nouvelles voies, élargissement de rues, etc., 850.000 francs.

Le Conseil municipal a décidé que le crédit de 200.000 fr. destiné au transfert au Jardin des Plantes des services d'histoire naturelle sera affecté à la construction de l'Institut électrotechnique, à édifier sur les terrains offerts par M. Brenier, avenue de la Gare. Il a approuvé la cession, à la Chambre de commerce, d'une parcelle de terrain située avenue de la Gare, pour la construction d'une Bourse de commerce, ainsi que le projet de transfert, à l'Esplanade de la Porte de France, du Gymnase et de l'Ecole de Natation. La dépense est évaluée à 275.000 francs.

Adjudication pour la fourniture d'une grue.

Il sera procédé, le 13 juillet 1908, à l'adjudication de la fourniture d'une grue à vapeur destinée au service du Port de Laguardia (Espagne).

Les offres doivent être adressées à la Commission des Travaux publics de Pontevedra.

COURS OFFICIEL DES MÉTAUX A LYON

	DROITS D'ACCISE EN SUS	
	LES 100 KIL.	
Cuivre en lingots affiné	167 50	172 50
— en planche rouge	207 50	212 50
— — — jaune	175 »	180 »
Etain Banca en lingots	385 »	390 »
— Billiton et détroits en lingots	375 »	380 »
Plomb doux 1 ^{re} fusion en saumon	42 50	44 »
— ouvré : tuyaux et feuilles	46 »	48 »
Zinc refondu 2 ^e fusion	52 »	53 »
— laminé en feuilles. Vieille montagne	71 »	72 »
— — — Autres marques	68 50	69 »
Nickel brut pour fonderie	350 »	» »
— laminé	600 »	» »
Aluminium brut pour fonderie	300 »	325 »
— laminé	400 »	425 »
Fer laminé 1 ^{re} classe	22 »	22 50
Fer à double T, AO	22 »	22 50
Tôle ordinaire, 3 millimètres et plus	23 »	24 »

Prière à Messieurs les Abonnés de prendre note de la date d'expiration de leur abonnement mentionnée sur l'étiquette d'envoi du Journal, afin de nous faire parvenir en temps utile le montant de leur renouvellement.

DEMANDES EN AUTORISATION DE BATIR

Du 10 au 24 Avril 1908

LYON

- Rue du Commandant-Marchand.* — Maison. Propr., M. Bréchon; arch., M. Desplagnes.
- Rue de la Rosière, 17.* — exhaussement d'une maison. Propr., M. Chevrot; arch., M. Cumin.
- Chemin des Quatre-Maisons, 36.* — Maison. Propr., M. Cleux; arch., M. Cumin.
- Avenue Berthelot, 257.* — Maison. Propr., M. Devernois; arch., M. Cumin.
- Avenue Berthelot, 100.* — Maison. Propr., M. Aroud.
- Avenue Berthelot, 102.* — Maison. Propr., M. Aroud.
- Rue du Bon-Pasteur, 40.* — exhaussement d'une maison. Propr., M. Ballet.
- Rue Véricel, angle rue Cuvier.* — Maison. Propr., M. Delarbre.
- Chemin Saint-Irénée, 35.* — Maison. Propr., M^{me} Debrousse; entr., M. Clément.
- Rues Cavenne et Pasteur.* — Maison. Propr., M. Lebayle; arch., M. Desplagnes.
- Chemin de Villion, 106.* — Maison. Propr., M. Chavanne; arch., M. Dénard.
- Rue Montaigne.* — Deux maisons. Propr., Société coopérative du parc Chaussagne; arch., MM. Robert et Chollat.
- Cours Bayard, 11.* — Hangar. Propr., M. Esterle.
- Rue des Hérideaux, 4.* — Maison. Propr., M. Chaumeil.
- Rue Sully, 91.* — Bâtiment. Propr., M. Demoulin.
- Chemin de Grange-Rouge, 13.* — Maison. — Propr., M. Couty; arch., M. Verger.
- Route d'Heyrieux, 23.* — Divers bâtiments. Propr., M. Ollier; arch., M. Boulu.

RÉSULTATS DES ADJUDICATIONS

Rhône. — 22 avril. — *Mairie de Lyon.* — Construction d'un orphelinat municipal de garçons à la Croix-Rousse. — 1^{er} lot. Terrassements. Soumissionnaires : MM. Monin, 7 p. 100. — Soly, 10 p. 100 d'augmentation. — Adjud., La Fraternelle, Société d'ouvriers terrassiers, siège rue Boileau, 81, Lyon, 11 p. 100 de rabais. — 2^e lot. Maçonneries. Soumissionnaires : MM. Chatoux, 17,50 p. 100. — Taboury, 13 p. 100. — Pérol, 12,25 p. 100. — Grange frères, 4,59 p. 100. — Peix, 2 p. 100. — Pénelon, 1,50 p. 100. — Adjud., M. Poncin, à Cessieu (Isère), 17,65 p. 100 de rabais. — 3^e lot. Pierres de taille. Soumissionnaires : MM. Anjoly, 2,90 p. 100. — Morel, 2,25 p. 100. — Jammès, 1 p. 100. — Adjud., M. Perrin, à La Grive (Isère), 3,30 p. 100 de rabais. — 4^e lot. Ciments. Soumissionnaires : MM. Mazet et Limousin, 15 p. 100. — Mallet, 6 p. 100. — Poulin, 5,10 p. 100. — Adjud., M. Lachamps, 75, rue Chaponnay, Lyon, 15,15 p. 100 de rabais. — 5^e lot. Carrelages. Soumissionnaires : MM. Sautier, Thirion et Cie, 21,15 p. 100. — Au 2^e tour : Besson, 20,35 p. 100. — Jamot, 16 p. 100. — Adjud., MM. H. Boulenger et Cie, rue Franklin, 8, Lyon, 21,75 p. 100 de rabais, 2^e tour. 6^e lot. Charpentes, planchers et couverture. Soumissionnaires : Association coopérative des ouvriers charpentiers de Villeurbanne, 15,25 p. 100. — MM. Barnay, 11,85 p. 100. — Chol, 8,15 p. 100. — Adjud., M. Lafosse, 131, avenue Berthelot, Lyon, 19,65 p. 100 de rabais. — 7^e lot. Menuiserie. Soumissionnaires : MM. Barnay, 10,35 p. 100. — Cochet, 7,51 p. 100. — Adjud., M. Lafosse, 131, avenue Berthelot, Lyon, 12,55 p. 100 de rabais. — 8^e lot. Serrurerie. Soumissionnaires : MM. Chuzel, 17,60 p. 100. — Coudaut, 16,35 p. 100. — Martin, 15,95 p. 100. — Ziegler, 13 p. 100. — Brunard, 10,60 p. 100. — Adjud., M. Dupont, rue Bossuet, 80, Lyon, 20,50 p. 100 de rabais. — 9^e lot. Zinguerie et plomberie. Soumissionnaires : MM. Théoule, 24,80 p. 100. — Gautier, 24,50 p. 100. — Clément, 23,50 p. 100. — Pena, 23 p. 100. — Ardin, 23 p. 100. — Guttin, 21,26 p. 100. — Pérignon, Vinet et Cie, 19 p. 100. — Viviant, Clair et Marmonnier, 11 p. 100. — Adjud., M. Thomas, rue de Créqui, 123-125, Lyon, 27,25 p. 100 de rabais. — 10^e lot. Plâtrerie et peinture. Soumissionnaires : MM. Taillardat, 34,15 p. 100. — Séguin, 28,60 p. 100. — Charbonnet et Berbottino, 27,25 p. 100. — Micheletti fils et Gonnentant, 26,75 p. 100. — Bardey, 22 p. 100. — Senta fils et Majola, 20,85 p. 100. — Adjud., Union Lyonnaise des entrepreneurs de plâtrerie et peinture, rue de l'Hôtel-de-Ville, 65, Lyon, 31,80 p. 100 de rabais. — 11^e lot. Vitrerie. Soumissionnaires : MM. Guy, 25 p. 100. — Poppon, 19 p. 100. — Diviani, 16,25 p. 100. — Adjud., M. Marioni, rue Paul Bert, 359, Lyon, 28,05 p. 100 de rabais. — 12^e lot. Marbrerie. Adjud., MM. Marc et Eymery, place de la Charité, 9, Lyon, 5 p. 100 de rabais, seul soumissionnaire.

Ain. — 12 avril. — *Mairie de Champagne.* — Reconstruction de la halle. Montant, 19.485 fr. 25. Adjud., M. Bailly, à Ruffieu, 2 p. 100 de rabais.

Ain. — 18 avril. — *Mairie de Bourg.* — Restauration et réédification du

clocher de l'église. Soumissionnaires: M. Vergne, 1 p. 100 d'augmentation. — M. Plazenet, 5 p. 100. — Adjud., MM. Duchez et fils, à Bourg, 10,25 p. 100 de rabais.

Haute-Loire. — 19 avril. — *Mairie du Mazet-Saint-Voy.* — Construction d'une école à Malagayte. Montant, 11.761 fr. Pas de soumissionnaire.

Haute-Loire. — 23 avril. — *Sous-préfecture de Brioude.* — Construction de chemins vicinaux ordinaires. — 1^{er} lot. Montant, 14.200 fr. Adjud., M. Mayras, à Vazeilles-Limandre, prix du devis. — 2^e lot. Montant, 4.000 fr. Adjud., M. Cavard, à Champagnac, 0,10 p. 100 de rabais.

Haute-Savoie. — 12 avril. — *Mairie de Gruffy.* — Construction d'un bureau de poste. Montant, 17.142 fr. 85. Non adjugé.

Haute-Savoie. — 23 avril. — *Mairie d'Anney.* — Captation, élévation et filtration des eaux du lac. — 1^{er} lot. Montant 23.380 fr. Adjud., M. Serpollet, à Annemasse, 4 p. 100 de rabais. — 2^e lot. Montant, 71.487 fr. 30. Adjud., M. Bonna, à Aix-les-Bains, 10 p. 100 de rabais. — 3^e lot. Montant, 63.987 fr. 90. Adjud., M. Serpollet, 9,20 p. 100 de rabais.

Isère. — 5 avril. — *Mairie de Pierre-Chatel.* — Travaux d'adduction d'eau. Montant, 77.500 fr. Adjud., M. Mornand, à Vizille, de g à e. gre.

Jura. — 18 avril. — *Sous-préfecture de Saint-Claude.* — Travaux communaux. — 1^{er} lot. Chassal. Construction d'un groupe scolaire. Montant, 20.500 fr. Adjud., M. Colomb, à Viry, prix du devis. — 4^e lot. Saint-Lupicin. Adduction d'eau. Montant, 12.800 fr. Adjud., M. Romersa, à Clairvaux, 6,10 p. 100 de rabais. — 2^e et 3^e lots, non adjugés.

Saône-et-Loire. — 12 avril. — *Mairie de Chavagny-sur-Guye.* — Chemin vicinal ordinaire. Construction. Montant, 18.500 fr. Adjud., M. Bertrand, à Saint-Gengoux-le-National, 13 p. 100 de rabais.

Saône-et-Loire. — 17 avril. — *Préfecture.* — Rivière de la Seille. Reconstruction d'écluse. Montant, 12.000 fr. Pas de soumissionnaire.

Saône-et-Loire. — 19 avril. — *Mairie de Péronne.* — Construction d'un bureau de poste. Montant, 7.601 fr. 90. Adjud., M. Dumonteau-Larouillère, à Viré-les-Mâcon, 7 p. 100 de rabais.

Saône-et-Loire. — 22 avril. — *Mairie du Creusot.* — Travaux communaux. — 1^{er} lot. Construction d'un égout collecteur. Montant, 52.000 fr. Adjud., M. Terrier, au Creusot, prix du devis. — 2^e lot. Construction de bordures de trottoirs. Montant, 2.300 fr. Non adjugé.

MISES EN ADJUDICATION

Rhône. — Mardi 12 mai, 2 h. — *Hôtel-Dieu de Lyon (salle Pasteur).* — Hospice du Perron. Construction d'une cuisine et locaux annexes. Construction d'une étable et aménagement de locaux à l'exploitation agricole de la Patinière: — 1^{er} lot. Terrassement, maçonnerie. Montant, 102.000 fr. Cautionnement, 10.000 fr. — 2^e lot. Ciment, dallage, carrelages. Montant, 33.000 fr. Cautionnement, 3.000 fr. — 3^e lot. Pierres de taille. Montant, 31.500 fr. Cautionnement, 3.000 fr. — 4^e lot. Charpente en bois. Montant, 32.000 fr. Cautionnement, 3.000 fr. — 5^e lot. Menuiserie. Montant, 15.000 fr. Cautionnement, 1.500 fr. — 6^e lot. Serrurerie. Montant, 15.500 fr. Cautionnement, 1.500 fr. — 7^e lot. Plâtrerie, peinture, vitrerie. Montant, 19.000 fr. Cautionnement, 1.900 fr. — 8^e lot. Zinguerie. Montant, 8.000 fr. Cautionnement, 800 fr. — Chaque concurrent, les sociétés d'ouvriers français exceptées, sera tenu de présenter: 1^o un certificat du maire de sa commune ou un extrait des impositions délivré par le percepteur, constatant qu'il est patenté pour la profession spéciale à laquelle se rapporte sa soumission; 2^o un exemplaire de sa police d'assurance-accident aux ouvriers et aux tiers; 3^o un extrait du casier judiciaire ayant moins de trois mois de date; 4^o deux certificats sur papier timbré, délivrés depuis moins de trois ans, par des ingénieurs de l'Etat ou architectes connus, affirmant les capacités professionnelles de l'entrepreneur, constatant qu'il a exécuté, sous leur direction, dans les dix dernières années, des entreprises importantes pour les administrations publiques ou pour les particuliers, avec indication du lieu et du montant des travaux. Ces certificats devront être renouvelés dans les six mois qui précèdent le jour de l'adjudication et spécifier que les règlements des mémoires ont été effectués à l'amiable et sans procès; 5^o une note indiquant les travaux exécutés par le soumissionnaire depuis la délivrance des certificats. Les certificats et la note sus-indiquée doivent être visés par M. Payet, architecte du 4^e groupe des Hospices, demeurant, 21, cours Gambetta, au bureau desquels ils seront déposés dix jours avant la date de l'adjudication; 6^o un récépissé délivré par le receveur des Hospices civils de Lyon, constatant que le soumissionnaire a versé le cautionnement provisoire exigé. Renseignements au bureau de M. Payet, architecte des Hospices, 21, cours Gambetta, à Lyon.

Rhône. — Mardi 12 mai, 2 h. 1/2. — *Mairie de Lyon.* — Ministère de la Guerre. Service du génie. Travaux à exécuter par marché à forfait pour la construction de la charpente métallique pour l'agrandissement du manège du clos Saint-Georges. Ces travaux, évalués à la somme de 5.000 fr seront exécutés en un seul lot. Les travaux devront être terminés dans un délai de trois mois, à partir de la date de la notification de l'ordre prescrivant de les commencer. Le cahier des clauses et conditions générales et toutes les pièces relatives au marché sont déposées dans les bureaux de la Chefferie du Génie de Lyon, 44, quai Gailleton, où les intéressés pourront venir en prendre connaissance, tous les jours non fériés, de 9 heures à 11 heures du matin et de 2 heures à 5 heures du soir.

Allier. — Dimanche 10 mai, 2 h. — *Mairie de Chappes.* — Travaux communaux. Agrandissement du bâtiment des classes. Montant, 6.447 fr. 62. — Renseignements à la mairie.

Drôme. — Dimanche 10 mai, 10 h. — *Hôtel de ville de Félines.* — Adjudication restreinte. Construction de maisons pour le Comité de secours

de Félines. — Renseignements chez M. Papat, vice-président du Comité, à Félines.

Isère. — Mardi 12 mai, 11 h. — *Mairie d'Autran.* — Construction d'une route forestière dans la forêt communale d'Autrans, sur 1.134 m. 60. Montant, 18.000 fr. Cautionnement, 520 fr. — Visa, huit jours avant l'adjudication, par l'inspecteur des eaux et forêts. — Renseignements à la mairie et chez l'inspecteur des eaux et forêts de Grenoble-Ouest, rue Félix-Poulat, 3, et chez l'inspecteur adjoint du Villard-de-Lans.

Isère. — Mardi 12 mai, 3 h. — *Mairie de Meaudre.* — Travaux forestiers. Construction d'une route forestière de Pertuzon, sur 3.145 m. 40, de l'extrémité du tronçon construit par le service vicinal profil 200, jusqu'au profil 76 dans la parcelle 11 de la 2^e série (en deux années 1908 et 1909). Montant, 49.974 fr. 95. A valoir, 4.025 fr. 05. Total, 54.000 fr. Cautionnement, 1.650 fr. — Visa, huit jours avant l'adjudication, par l'inspecteur des eaux et forêts. — Renseignements: 1^o à la mairie de Meaudre; 2^o chez l'inspecteur des eaux et forêts de Grenoble-Ouest, 3, rue Félix-Poulat; 3^o chez l'inspecteur adjoint, à Villars-de-Lans.

Isère. — Dimanche 24 mai, 11 h. — *Mairie de Revel.* — Travaux vicinaux. Chemins n^{os} 5 et 6, dits du Mont et du Rouset. Construction entre le village de Revel et le hameau du Mont de dessus, sur une longueur de 2.633 m. 36, avec embranchement sur le Soubon, sur 473 m. 64. Montant, 26.912 fr. 84. A valoir, 3.687 fr. 16. Total, 30.600 fr. Cautionnement, 1.000 fr. — Un minimum de rabais sera fixé avant l'adjudication. — Renseignements à la mairie et au bureau de l'agent voyer cantonal d. Domène.

Jura. — Jeudi 21 mai, 2 h. — *Préfecture.* — 1^{er} lot. Lains. Aménagement d'une école enfantine. Travaux évalués par le devis estimatif de M. Moureau, agent voyer à Saint-Julien. Montant, 1.298 fr. 47. A valoir, 136 fr. 61. Cautionnement, 75 fr. — 2^e lot. Balme d'Epy. Substitution d'une conduite d'eau en fonte à une ancienne conduite en poterie vernissée. Travaux évalués par le devis de M. Moureau, agent voyer à Saint-Julien. Montant, 1.685 fr. 96. A valoir, 129 fr. 75. Cautionnement, 45 fr. — 3^e lot. Rotatier. Amélioration des fontaines. Travaux évalués par le devis estimatif de M. P. Lettier, architecte, à Lons-le-Saunier. Montant, 3.011 fr. 81. A valoir, 437 fr. 61. Cautionnement, 110 fr. — 4^e lot. Vers-sous-Sellières. Construction de la maisonnette et des maçonneries nécessaires pour l'établissement d'un poids public. Travaux évalués par le devis estimatif de M. Huguenet, agent voyer à Sellières. Montant, 2.056 fr. 39. A valoir, 220 fr. 23. Cautionnement, 70 fr. — Les devis des travaux, les pièces du projet et le cahier des charges de l'entreprise sont déposés à la préfecture (2^e division), où chacun pourra en prendre communication tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés.

Loire. — Dimanche 17 mai, 2 h. — *Mairie de Bouthéon.* — Construction d'une école de garçons au bourg. — 1^{er} lot. Fouilles, terrassements, démolition, maçonneries. Montant, 8.199 fr. 25. Cautionnement, 500 fr. — 2^e lot. Ciment. Montant, 1.575 fr. Cautionnement, 80 fr. — 3^e lot. Charpente et menuiserie. Montant, 6.775 fr. Cautionnement, 350 fr. — 4^e lot. Serrurerie. Montant, 1.370 fr. Cautionnement, 70 fr. — 5^e lot. Couverture et zinguerie. Montant, 1.750 fr. Cautionnement, 80 fr. — 6^e lot. Plâtrerie, peinture et vitrerie. Montant, 2.900 fr. Cautionnement, 300 fr. — 7^e lot. Mobilier. Montant, 950 fr. Cautionnement, 50 fr. — Renseignements à la mairie et dans les bureaux de M. Moulin-Lespès, architecte, 4, avenue Président-Faure, Saint-Etienne.

Puy-de-Dôme. — Samedi 30 mai, 10 h. — *Sous-préfecture d'Ambert.* — Adduction d'eau. Viverols. Constr. de fontaines et adduction d'eau. Mont., 28.285 fr. 72. Cautionnement, 900 fr. — Visa, trois jours avant l'adjudication, par M. Artaud, conducteur des ponts et chaussées, à Ambert. — Renseignements à la sous-préfecture.

Saône-et-Loire. — Jeudi 14 mai, 1 h. — *Mairie de Tournus.* — Travaux communaux. — 1^{er} lot. Reparations à l'hôpital. Montant, 8.686 fr. 44. — 2^e lot. Construction d'un asile de vieillards. Montant, 34.800 fr. 74. — Renseignements à la mairie et chez M. Chementon, architecte, à Tournus.

Saône-et-Loire. — Adjudication restreinte. — Compagnie des chemins de fer départementaux du Rhône et de Saône-et-Loire. Ligne de Monsols à Cluny, partie comprise dans le département de Saône-et-Loire. Travaux d'infrastructure, 5 lots. — 1^{er} lot. Terrasse et ouvrages d'art (excepté tuyaux en ciment), sur 5.541 m. 68. Montant, 30.000 fr. — 2^e lot. Terrasse et ouvrages d'art (excepté tuyaux en ciment), sur 5.215 m. 50. Montant, 70.000 fr. — 3^e lot. Terrasse et ouvrage d'art (excepté tuyaux en ciment), sur 6.384 m. 55. Montant, 20.000 fr. — 4^e lot. Terrasse et ouvrages d'art (excepté tuyaux en ciment), sur 5.361 m. 17. Montant, 40.000 fr. — 5^e lot. Tabliers métalliques. Montant, 25.000 fr. Le cas échéant, les lots pourront être groupés. — Pour prendre connaissance des projets, s'adresser à M. Mathieu, ingénieur, à Monsols (Rhône), auquel les soumissions devront être remises avant le 15 mai.

Saône-et-Loire. — Vendredi 15 mai, 2 h. — *Sous-préfecture de Chalon-sur-Saône.* — Gergy et Allerey. Reconstruction du pontceau de la Vendaine. Montant, 3.533 fr. 31. A valoir, 1.046 fr. 69. Total, 4.580 fr. Cautionnement, 150 fr. Frais, 75 fr. — Dépôt des soumissions, la veille de l'adjudication, avant 5 heures du soir, ou envoi par la poste, sous pli recommandé, par le premier courrier du jour de l'adjudication. — Visa, huit jours avant l'adjudication, par M. Bouteloup, agent voyer d'arrondissement, 30, rue Pui-libert Guide, à Chalon-sur-Saône. — Renseignements à la sous-préfecture.

Saône-et-Loire. — Mardi 26 mai, 2 h. 1/2. — *Sous-préfecture d'Aulun.* — Travaux vicinaux. Chissey-en-Morvan. Construction du chemin vicinal ordinaire n^o 7, sur 1.830 m., entre Valouze et les Croix-Barbizots. Montant, 13.000 fr. Cautionnement, 550 fr. — Renseignements à la mairie ou à la sous-préfecture.

Vaucluse. — Samedi 16 mai, 2 h. — *Préfecture.* — Rechargement de la chaussée empierrée de la route départementale n^o 4 dans la traverse de

Carpentras, entre les points 21 k. 200 et 21 k. 500 — 22 k. 200 et 22 k. 500 — 23 k. 400 et 23 k. 945 sur une longueur de 1.145 mètres. Travaux à l'entrepreneur, 5.169 fr. 70. Somme à valoir : pour emploi et cylindrage à la vapeur, 1.190 fr. 25, pour travaux imprévus, 140 fr. 05. Montant total du projet, 6.500 fr. Montant du cautionnement, 230 fr. — Les pièces du projet seront communiquées aux entrepreneurs, tous les jours, excepté les dimanches et jours fériés : 1° Dans les bureaux de la Préfecture (1^{re} division), de 9 h. à midi et de 2 à 5 h. du soir; 2° Dans les bureaux de M. Christin, agent voyer principal, faisant fonction d'ingénieur à Carpentras, de 9 heures du matin à midi et de 2 à 5 h. du soir.

Vaucluse. — Lundi, 18 mai, 3 h. — *Mairie d'Arignon.* — Construction d'un groupe scolaire. 1^{er} Ecole de garçons. — 1^{er} lot. Fournitures, maçonnerie. Montant, 28.381 fr. 96. Cautionnement, 950 fr. — 2^e lot. Charpente. Montant, 2.286 fr. 17. Cautionnement, 100 fr. — 3^e lot. Menuiserie. Montant, 2.935 fr. 95. Cautionnement, 130 fr. — 4^e lot. Serrurerie. Montant, 3.964 fr. Cautionnement, 150 fr. — 5^e lot. Peinture, vitrerie. Montant, 1.030 fr. 71. Cautionnement, 50 fr. — 6^e lot. Zinguerie et plomberie. Montant, 1.316 fr. 50. Cautionnement, 60 fr. — 2^e Ecoles de filles et maternelles. 1^{er} lot. Fournitures, maçonnerie. Montant, 24.938 fr. 35. Cautionnement, 800 fr. — 2^e lot. Charpente. Montant, 3.949 fr. 98. Cautionnement, 130 fr. — 3^e lot. Menuiserie. Montant, 3.368 fr. 94. Cautionnement, 140 fr. — 4^e lot. Serrurerie. Montant, 1.029 fr. 25. Cautionnement, 50 fr. — 5^e lot. Peinture, vitrerie. Montant, 952 fr. 87. Cautionnement, 45 fr. — 6^e lot. Zinguerie et plomberie. Montant, 1.190 fr. Cautionnement, 55 fr. — Renseignements à la mairie.

Ministère de la Guerre. — Mardi 12 mai, 2 h 1/2. — *Mairie de Lyon.* — Service du génie. Construction de la charpente métallique pour l'agrandissement du manège du clos Saint-Georges. Montant, 5.000 fr. — Demandes d'admission le 1^{er} mai, au plus tard, à M. le Directeur du génie à Lyon, 44, quai Gailleton. — Renseignements dans les bureaux de la chefferie du Génie de Lyon, 44, quai Gailleton.

SPECTACLES

CÉLESTINS *Samson* est à la veille de quitter l'affiche; l'œuvre du jeune et brillant dramaturge Henri Bernstein vaut la peine d'être vue tant pour la pièce que pour l'interprétation admirable que MM. Hertz et Moncharmont ont voulu irréprochable. — A *Samson* va succéder *Occupe-toi d'Amélie*, la dernière œuvre de Georges Feydeau qui depuis 70 représentations réalise le maximum des recettes au théâtre des Nouveautés. Là encore, la direction a mis les petits plats dans les

grands » en engageant une légion d'étoiles parisiennes pour l'interprétation de *Occupe-toi d'Amélie*. Citons : Mlles Méryem, Dickson, MM. Paul Plao, Melchissédec, Fréal, Barié, Muffat, Harmand, etc. — On viendra de partout à Lyon, pour voir *Occupe-toi d'Amélie*, trois actes de folle gaieté qui laissent loin derrière eux *la Dame de chez Maxim's* qui fut pourtant un succès légendaire.

CASINO-KURSAAL Immense succès tous les soirs pour la Tortojada, dans ses chants et danses espagnols, d'une couleur locale pittoresque, d'un réalisme saisissant. Une troupe très variée et bien composée remplit la soirée, à côté de la Tortojada : l'amusante Mme Gaudet, Joë Berry, un merveilleux sauteur qui est d'une adresse et d'une habileté rares; Arannis, un homme caoutchouc d'une incroyable souplesse; le jongleur Sados, etc. — Un petit acte, *Une poule survint* de Bonnis Charande, a trouvé de joyeux interprètes dans MM. Gérald, Brissac et Latreil, et Mmes Wall d'Or et Cretot.

HORLOGE Tous les soirs à 8 h. 1/2 jusqu'à lundi 4 mai et dimanche à 2 heures en matinée. Le *Major Ipéca*, ne peut manquer d'attirer tous les amateurs du rire et de la franche et saine gaieté, avec Lafage, Barardy, Nériesse, Snopp, Albertot, Roche rone, Moraine; Mmes Volney, Lina Maurès-Duhay, Vallière, sans oublier M. Montjoy, plus que parfait dans le rôle du major Ipéca. — Mardi 5 mai, création à Lyon de *Bidoche*, comédie-bouffe en trois tableaux de MM. Rosal-Berry et Jean Carwald. — Tous les jeudis à 2 heures matinée à prix réduits.

SCALA A voir la foule des spectateurs augmenter chaque soir à la Scala, on pourrait supposer que Pickmann a usé de son pouvoir d'hypnotiseur et suggère à toute la population lyonnaise de venir assister à une de ses représentations. Tous les jours jusqu'à dimanche soir Pickmann.

OLYMPIA 68, rue Duquesne. — Bien que quelques pessimistes prétendent que Lyon manque de distractions pendant la belle saison, nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que l'Olympia, le grand music-hall estival de la rue Duquesne, effectuera sa réouverture le mardi 26 mai, par une grande solennité artistique qui fera époque dans notre ville, et que, jusqu'en septembre, on pourra assister au défilé des célébrités du jour et des attractions les plus extraordinaires, dans un Eden de verdure.

L'Imprimeur-Gérant: A. REY.

Lyon — Imprimerie A. Rey, 4, rue Gentil. — 48541

Tirage : 31 OCTOBRE 1908

LOTÉRIE

Le Billet : 1 FRANC

L'ŒUVRE ANTI-TUBERCULEUSE

Autorisée par la Chambre des Députés et par Arrêté du Ministre de l'Intérieur

Siège Social à NANTES, (5 rue Boileau)

434 lots en espèces pour

200.000 FRANCS

1^{er} Gros lot : 100.000 fr. — 2^e, 25.000 fr. — 3^e, 10.000 fr.

En vente dans toute la France et les Colonies, chez Librairies, Bureaux de tabacs, etc. Pour recevoir à domicile, envoyer à l'AGENCE FOURNIER, 14, rue Confort, Lyon, dépositaire général pour la Région, mandat-poste du montant des billets avec enveloppe affranchie à 0.15 pour 5 billets.

FOURNISSEURS DE LA CONSTRUCTION

ARDOISES, TUILES, BRIQUES, POTERIE & SABLE

ARDOISES pour toitures, dalles, ardoises, tablettes, tableaux, etc. Entrepôt J. GUICHARD fils, seul représentant de la Commission des Ardoisières d'Angers, chemin de Vauques, 50 bis, LYON

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne. Plâtres, chaux hydrauliques et ciments. Carreaux de Verdun, tuyaux Gros et Boisseaux, Ardoises.

SOL SANS JOINTS

CHEVA. — Paul JACCAUD, 4, rue de la République, Lyon.

CIMENTS, CHAUX, PLÂTRE, BITUME & PAVES

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Ciments de Grenoble. Chaux hydrauliques et plâtres. Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne. Carreaux de Verdun.

PEINTURE & PLÂTRERIE

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. — Fabrication de plâtre de Lyon, entrepôt général des Tuileries de Bourgogne. Chaux hydrauliques et ciments. Carreaux de Verdun. Ardoises.

CÉRAMIQUE

PRODUITS CÉRAMIQUES. PROST FRÈRES, fabricant Jean-Claude PROST, successeur, à la Tour-de-Salvagny (Rhône). Magasins et bureaux à Lyon, quai de Bondy 16. Spécialité de tuyaux en terre cuite et tuyaux en gros pour conduites d'eau et pour bâtiments. Appareils pour sièges inodores, panneaux et carreaux en faïence etc. — Succursale à St-Etienne, rue de la Préfecture, 22

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne. Plâtres, Tuyaux Gros et Boisseaux, Ardoises.

F. LAUZUN & C^{IE}

BOURG-SAINT-ANDÉOL (Ardèche)

CARRELAGES MOSAIQUES, GRANITÉS ET INCRUSTÉS DE MARBRE

BALUSTRADES
à partir de 10 francs le mètre courant



BALUSTRADES
à partir de 10 francs le mètre courant

OUVRAGES EN PIERRE DE TOUTE PROVENANCE

Taillés mécaniquement, tournée
ou sculptés.

Envoi franco de l'Album

AUX COULEURS FRANÇAISES

291, Avenue de Saxe, 291 (près la Grande rue de la Guillotière)

DÉPOT : Rue Grolée, 22 (angle Rue Childebert)

TEINTURE

LYON

DÉGRAISSAGE

La MAISON

se charge de la TEINTURE et du NETTOYAGE de tout ce qui concerne

L'HABILLEMENT ET L'AMEUBLEMENT

Couvertures, Dentelles, Rideaux, Plumes, Fourrures, Gants, etc.

* STOPPAGE ET DELUSTRAGE *

ON TEINT TOUT CONFECTIONNÉ — DEUIL EN 8 HEURES

CIMENTS DE LA PORTE DE FRANCE

MADIOT & BRÉDY

CONCESSIONNAIRES POUR LE RHONE

21, Rue de la Corderie, LYON-VAISE

CIMENTS. — CHAUX HYDRAULIQUES. — PLATRES — LATTES.

BRIQUES. — PLATRES DE PARIS. — DALLES EN CIMENT

TUYAUX GRÈS ET POTERIE

TUILES, marques "BOURGOGNE SUPÉRIEURE" et "CHARAVAY"

CHAUFFAGE HYGIÉNIQUE

par l'eau chaude et la vapeur à basse pression

POUR CHATEAUX, HOTELS, HABITATIONS, SERRES

C. DREVET & FILS

CONSTRUCTEURS

63, Rue de la Vilette, LYON

Demandez partout l'ÉLIXIR SAINT-PIERRE

Liqueur de Table de première marque.

BIEN EXIGER LA MARQUE

Le Meilleur Préservatif

contre l'afflux

des eaux souterraines

et l'humidité des murs

est

L'ÉMULSION DE

Bitume Wunner

BREVETÉE

pour l'obtention de mortiers hydrofuges

Wunner'sche Bitumen - Werke, G. m. b. H.

Unna-en-Westphalie (Allemagne)

AGENT GÉNÉRAL :

P. SAVIGNY, Ingénieur-Chimiste

3, place Meissonier, à LYON

"LA CONCORDE"

COMPAGNIE D'ASSURANCES
CONTRE LES

ACCIDENTS

DE TOUTE NATURE

Capital Social : Six millions huit cent mille francs

Assurances individuelles. — Assurances des domestiques. — Assurances agricoles. — Assurances des automobiles, chevaux et voitures. — Assurances commerciales et ouvrières.

PAULE et TURPEAU, agents généraux
39, rue de la Bourse, LYON, Téléphone 25-09

PAUL JACCAUD

Bureau Techni

BÉTON ARMÉ

Système de Vallière

Brevet Français 305.112, S. G. D. G.

SOL SANS-JOINTS "CHEYA"

DÉPOSÉ

Fosses et Epurateurs Septiques

SYSTÈME JACCAUD BREVETÉ

PROJETS ET DEVIS GRATUITS

49, Rue de la République, 49

LYON

Usine : Route de Genas